



## Commune de Eymoutiers

### Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

direction  
départementale  
de l'Équipement  
Haute-Vienne

**1 – Annexe de l'arrêté préfectoral**  
N° 08-1240

du 17 juin 2008

#### 2 – Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)

Service  
Planification  
et Habitat

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n **oui X** **non**  
- prescrit (Vienne) date **21 avril 2008**  
aléa inondation

Les documents de référence sont :

**l'arrêté de prescription du PPR inondation Vienne sur la commune d'Eymoutiers en date du 21 avril 2008 pour une partie du territoire de la commune**

**l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle du 29 décembre 1999 (inondations, coulées de boues et mouvement de terrain)**

#### 3 – Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRt)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **oui** **non X**  
date effet

Les documents de référence sont :

#### 4 – Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité :

zone Ia zone Ib zone II zone III **non X**

#### Pièces jointes

#### 5 – Cartographie

cartographie du périmètre des zones inondables du P.P.R. Vienne (Eymoutiers), à l'échelle 1/25000ème

PASTEL – 22, rue des  
Pénitents Blancs  
87032 Limoges cedex  
téléphone :  
05 55 12 90 00  
télécopie :  
05 55 12 94 99  
courriel :  
dde-87  
@equipement.gouv.fr

fiche réalisée en juin 2008